



INTERREG III-C Zone Ouest
OCR e-BIRD



Table des matières

<i>I. Introduction.....</i>	<i>1</i>
<i>II. e-BIRD.....</i>	<i>2</i>
<i>A. Qu'est-ce que e-BIRD ?</i>	<i>2</i>
<i>B. Partenaires d'e-BIRD.....</i>	<i>2</i>
<i>C. Pourquoi e-BIRD ?.....</i>	<i>3</i>
<i>D. Budget.....</i>	<i>4</i>
Thématique A : Développement socio-économique et développement territorial (2 500 000 EUR = 1 250 000 EUR FEDER)	<i>4</i>
Thématique B : La culture et le savoir comme vecteurs du sentiment d'appartenance à un même espace (1 250 000 EUR = 625 000 EUR FEDER).....	<i>4</i>
Thématique C : L'enseignement, la formation et la recherche comme moyens de renforcer la capacité d'expertise et de formation des acteurs de la Grande Région (1 250 000 EUR = 625 000 EUR FEDER)	<i>5</i>
<i>III. Structure d'e-BIRD.....</i>	<i>6</i>
<i>IV. Annexes</i>	<i>8</i>

I. Introduction

La Sarre, la Lorraine, le Luxembourg, la Wallonie et la Rhénanie-Palatinat veulent construire ensemble, au cœur historique de l'Europe un espace de développement qui ne soit pas la simple addition de leurs habitants (11,2 millions), de leurs superficies (65.401 km²) ou de leurs contributions au P.I.B. communautaire (3 %).

Cette « Grande Région » se fonde sur une réalité d'échanges économiques et sociaux (155.000 travailleurs frontaliers, fédération de chambres de commerce et d'industrie, de métiers et négoce, pôles de développement transfrontaliers, etc...) dont les réseaux illustrent déjà la construction européenne au quotidien.

Pour les promouvoir sur base d'une stratégie cohérente, les autorités régionales partenaires au sein de cette coopération ont décidé de mettre en place, dans le programme interrégional européen « Interreg III C » une opération-cadre intitulée **e-BIRD** (*e-Based Interregional Développement*) dotée d'un budget de 6.280.000 euros.

Cette initiative destinée à renforcer les réseaux identitaires de la « Grande Région » amorce un véritable plan commun de développement à inscrire dans les perspectives de la politique régionale européenne pour la période 2007-2013. La vingtaine d'actions-pilotes sélectionnées dans le cadre d'e-BIRD pour la période 2004-2006 constituent à cet égard autant de *tests* significatifs dans trois directions-clés :

- ❑ *Une meilleure intégration du développement économique, social et territorial* prenant appui sur des projets concernant le marché transfrontalier de l'emploi, le transfert de technologies et l'approche concertée de l'innovation au sein des entreprises ou la mise en réseau des agents du développement local ;
- ❑ *Une mise en réseau des acteurs de la culture, du patrimoine ou du savoir*, grâce notamment, à des sites interactifs à pérenniser au-delà des perspectives du projet « Luxembourg et Grande Région, capitale européenne de la Culture 2007 » ;
- ❑ *Un renforcement de la capacité d'expertise des institutions d'enseignement, de formation et de recherche* axé sur l'harmonisation des cursus universitaires et des échanges qui s'inscrivent dans le cadre de la création d'un véritable espace européen en ces matières.

II. e-BIRD

A. Qu'est-ce que e-BIRD ?

e-BIRD (e-Based Interregional Development) est une OCR (Opération Cadre Régionale) au sein du programme INTERREG IIIC. Ce programme constitue l'un des trois volets de l'Initiative Communautaire INTERREG III dont l'objectif est de renforcer la cohésion économique et sociale de l'Union Européenne en assurant la promotion des coopérations transfrontalière (volet A), transnationale (volet B) et interrégionale (volet C).

e-BIRD est le fruit d'une concertation entre partenaires de divers secteurs et horizons. Son objectif est d'apporter une réponse à des besoins communs préalablement identifiés par des groupes de travail et les instances officielles de la Grande Région. Pour la première fois, e-BIRD octroie des subsides à des projets couvrant l'ensemble de cette espace de coopération. L'OCR est cofinancée à concurrence de maximum 50 % ou 75 % (en zone Objectif I) par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), le solde par les partenaires des régions concernées.

Avec l'expérience acquise dans les programmes transfrontaliers INTERREG IIIA, cette Opération-cadre constitue donc les prémices d'un Plan commun de développement de la Grande Région à inscrire dans les perspectives de la politique régionale européenne pour la période 2007-2013.

B. Partenaires d'e-BIRD

- La Région wallonne avec la Communauté française de Belgique
- Le Land de Sarre
- La Région Lorraine
- Le Grand-Duché de Luxembourg
- Le Land de Rhénanie-Palatinat
- La Communauté germanophone de Belgique

L'opération est coordonnée par la Région wallonne en partenariat avec l'Intercommunale IDELUX.

C. Pourquoi e-BIRD ?

La Grande Région compte un peu plus de 11 millions d'habitants. Elle constitue un vaste marché d'emploi et préfigure l'esprit européen avec ses 40% de travailleurs transfrontaliers.

Cet espace de coopération n'est cependant pas homogène. Son développement doit notamment tenir compte :

- de la disparité institutionnelle des collectivités publiques partenaires ;
- des différences de législations, notamment fiscale et sociale ;
- des insuffisances dans la maîtrise de la langue du voisin ;
- de la nécessité d'une plus grande coordination des voies de communication nombreuses mais surchargées ;
- d'une densité de population importante quoiqu'inégalement répartie et sans vaste aires métropolitaines.

C'est à partir de ce constat qu'il faut réfléchir à une politique de développement de la Grande Région en termes de bassins de vie ou d'activités transnationales, politique à laquelle puisse adhérer la population.

Bien que le partenariat existant depuis plus de 20 ans au niveau institutionnel ait déjà produit un certain nombre de résultats, cette coopération reste insuffisamment perçue par sa population. Le défi d'e-BIRD est de sensibiliser celle-ci à cet espace commun économique, culturel et social. Il va sans dire que créer ou renforcer l'identification à un territoire aussi vaste et diversifié que la Grande Région nécessite le développement de la connaissance de l'autre, l'échange, le partage : c'est dans cette optique qu'une vingtaine de projets ont été mis en oeuvre.

Les partenaires de la Grande Région sont convaincus que l'émergence d'une identité interrégionale au sein de la population mènera à l'approbation et au support des futures politiques communes de développement.

D. Budget

La gestion et la coordination **1 280 000 EUR**

La mission d'assistance technique commune de l'OCR est remplie par l'Intercommunale IDELUX avec un budget de **635 000 EUR**. Le financement est assuré par l'ensemble des partenaires.

Une autre assistance technique propre à chaque partenaire est prévue pour un montant maximum de **645 000 EUR**. Dans le détail, on retrouve pour chacun d'eux les mêmes postes budgétaires que l'assistance commune tels que personnel, déplacement, hébergement, expertise externe et promotion.

Les trois thématiques des projets **5 000 000 EUR**

Thématique A : Développement socio-économique et développement territorial (2 500 000 EUR = 1 250 000 EUR FEDER)

Le résultat planifié est d'attirer l'attention sur les atouts de la Grande Région par une vision claire de la situation sociale, spatiale et économique de cet espace grâce à la collecte de données et une harmonisation des politiques.

Les projets sélectionnés sont :

n°	Nom	Budget total	FEDER
1	Les frontaliers et le marché de l'emploi transfrontalier de la Grande Région	249 404	124 404
2	L'impact démographique sur le marché de l'emploi de la Grande Région	248 204	123 204
3	Les perspectives du marché de l'emploi de la Grande Région jusqu'en 2020	227 304	113 194
4	Transfert de technologies sans frontières	217 912	108 956
5	Mise en réseau des acteurs du développement local de la Grande Région	269 796	134 898
6	Réseau transnational - Artisanat de la Grande Région	260 645	130 323
7	Bassins de main d'œuvre fonctionnels, caractéristiques et dynamiques spatiales de l'emploi	320 682	180 341
8	Inno-net : Promotion de l'innovation dans la Grande Région	351 555	175 777
A	Développement social et économique, et développement territorial	2 145 502	1 091 097

Thématique B : La culture et le savoir comme vecteurs du sentiment d'appartenance à un même espace (1 250 000 EUR = 625 000 EUR FEDER)

Les résultats planifiés sont l'implication accrue des acteurs de la Grande Région, le développement des instruments communs d'accès à la culture et au savoir, l'effacement des barrières linguistiques.

Les projets sélectionnés sont :

n°	Nom	Budget total	FEDER
1	Portail culturel de la Grande Région - mieux connaître - outils pour le grand public	371 048	150 000
2	Portail culturel de la Grande Région - mieux coopérer et travailler - outils professionnels	394 398	150 000
3	Programme interrégional de production de matériaux didactiques transfrontaliers de la GR	238 107	119 000
4	Portail des Musées de la Grande Région	220 000	110 000
B	La culture et le savoir	1 223 553	529 000

Thématique C : L'enseignement, la formation et la recherche comme moyens de renforcer la capacité d'expertise et de formation des acteurs de la Grande Région (1 250 000 EUR = 625 000 EUR FEDER)

Les résultats planifiés sont la mise en réseau des universités, écoles doctorales et instituts de recherche d'une part ; et la création de formations ou enseignements spécifiques à la Grande Région d'autre part.

Les projets sélectionnés sont :

n°	Nom	Budget total	FEDER
1	Recherche sans frontière	251 000	125 500
2	Coopération musicale de la Grande Région	212 300	106 150
3	Etudier sans mur: Intégration et harmonisation des cursus universitaires (études en physique)	260 000	130 000
4	Création du Portail Statistique de la Grande Région	288 000	144 000
C	L'enseignement, la formation et la recherche	1 011 300	505 650

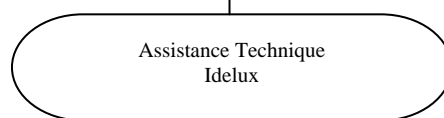
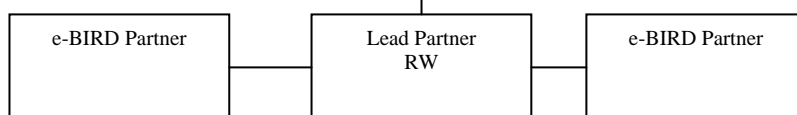
III. Structure d'e-BIRD

La spécificité d'une Opération Cadre Régionale est que l'on distingue trois niveaux différents dans sa structure : programme, opération et projet.

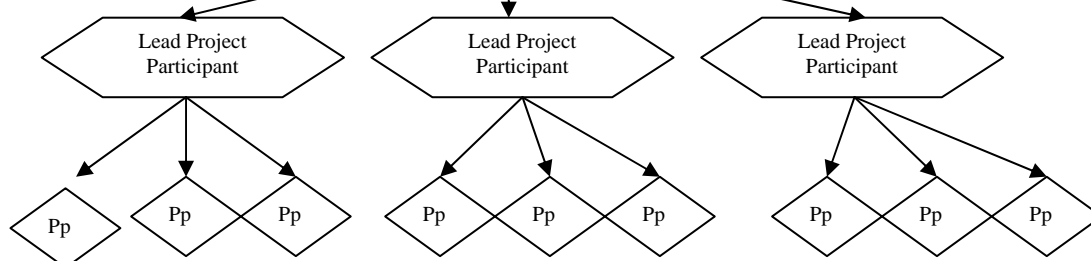
Programme



Opération e-BIRD



Projets



Glossaire¹ :

MA : Managing Authority
L'Autorité de Gestion est responsable de l'organisation, de la gestion et de la mise en œuvre efficaces et conformes du Programme INTERREG IIIC.

PA : Paying Authority
L'Autorité de Paiement est responsable auprès de la Commission Européenne de l'établissement et de la

¹ www.interreg-ebird.org

présentation des demandes de paiement des fonds FEDER, de la réception des paiements et du reversement des subventions accordées aux opérations.

- JTS :** Joint Technical Secretariat
Le Secrétariat Technique Conjoint est responsable de la gestion au jour le jour du Programme. Le Secrétariat agit en qualité d'interlocuteur unique pour les candidats-porteurs de projets et les gestionnaires des opérations lors de la soumission de la candidature et durant la mise en œuvre de l'opération.
- Lead Partner :** Le chef de file de l'opération est l'organe responsable de l'efficacité et de la régularité de la gestion et de la mise en œuvre de l'O.C.R. (interlocuteur unique de la Commission). La fonction du chef de file de l'O.C.R. est assurée par la Direction des Relations Internationales de la Région wallonne représentée par Monsieur Suinen, Directeur général.
- e-BIRD Partner :** Une convention de coopération a été signée entre les partenaires :
- La Région wallonne avec la Communauté française de Belgique (MRW–Division des Relations Internationales)
 - Le Land de la Sarre (Ministère de l'Environnement)
 - La Région Lorraine (Conseil régional)
 - Le Grand Duché de Luxembourg (Ministère de l'Intérieur – DATer)
 - Le Land de la Rhénanie-Palatinat (Ministère de l'Intérieur et du Sport)
 - La Communauté germanophone de Belgique
- Assistance Technique:** Cette fonction est assurée par l'Intercommunale Idelux sur base d'une convention avec le Lead Partner et les Partenaires d'e-BIRD.
- Lead Project Participant :** Participant chef de file des projets.
Acteur déposant le projet et responsable de celui-ci, vis-à-vis de l'OCR, pour son compte et celui des Participants. Le LPP est le réceptacle unique des fonds FEDER. alloués à son projet. Il organise les Project Monitoring Committee (PMC).
- Project Participant :** Les participants associés au Lead Project Participant qui déposent un projet.

IV. Annexes

Thématique A / Teilbereich A

- Annexe 1 : Les frontaliers et le marché de l'emploi transfrontalier de la GR / Grenzgänger und der grenzübergreifende Arbeitsmarkt der Großregion
- Annexe 2 : L'impact démographique sur le marché de l'emploi de la GR / Auswirkungen der demographischen Entwicklung auf den Arbeitsmarkt der Großregion
- Annexe 3 : Les perspectives du marché de l'emploi dans la GR jusqu'à 2020 / Perspektiven des Arbeitsmarktes in der Großregion bis 2020
- Annexe 4 : Transfert de technologie sans frontière / Technologietransfer ohne Grenzen
- Annexe 5 : Mise en Réseau des acteurs du développement local de la Grande Région / Vernetzung der Akteure der lokalen Ländlichen Entwicklung in der Großregion
- Annexe 6 : Réseau transnational – Artisanat de la Grande Région / Transnationales Netzwerk – Handwerk in der Großregion
- Annexe 7 : Bassins de main d'œuvre fonctionnels, caractéristiques et dynamiques spatiales de l'emploi et répercussions en matière d'aménagement durable du territoire à l'échelle de la Grande Région / Funktionale Arbeitskräftepools, räumliche Merkmale und Dynamik der Beschäftigung sowie Auswirkungen hinsichtlich der nachhaltigen Raumentwicklung auf der Ebene der Großregion
- Annexe 8 : Inno-net : Promotion de l'innovation dans la Grande Région / Inno-net : Förderung der Innovationskraft in der Großregion

Thématique B

- Annexe 9 : Portail culturel de la Grande Région – Mieux connaître / Kulturportal der Großregion : besser kennen lernen – tools für das breite Publikum
- Annexe 10 : Portail culturel de la Grande Région – Mieux coopérer et travailler / Kulturportal der Großregion : besser zusammen zu arbeiten
- Annexe 11 : Portail des musées de la Grande Région / Portal der Museen der Großregion
- Annexe 12 : Programme interregional de Production de Matériaux Didactiques Transfrontaliers de la Grande Région

Thématique C

- Annexe 13 : Recherche sans frontières / Forschen ohne Grenzen
- Annexe 14 : Etudier sans mur: Intégration et harmonisation des cursus universitaires dans la Grande Région à l'image des études en physique hautement intégrées dans la Grande Région / Studieren ohne Mauern : Integration und Harmonisierung von Studiengängen in der Großregion am Beispiel des bereits in der integrierten Großregion Physikstudiums
- Annexe 15: Portail statistique de la Grande Région / Einrichtung eines Statistikportals der Großregion
- Annexe 16 : Coopération Musicale de la Grande Région (CMGR) / Musikalische Kooperation der Großregion

